



Municipalité de Messines
70, rue principale
Messines (Québec) J0X 2J0

Avis public
Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que le conseil municipal de la municipalité de Messines, lors de sa séance régulière du mercredi 4 novembre 2020, statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

• **19, chemin Lamoureux**

La demande de dérogation mineure a pour effet de déroger à une disposition du règlement de zonage numéro 167, chapitre VI, article 6.3.1.2 « marge avant ».

- Le propriétaire demande un permis pour la construction d'un bâtiment accessoire (garage), pour lequel il demande l'implantation à 12,90 m, au lieu du 19,5 m prescrit par règlement.

• **7, chemin de la Mer-Bleue**

La demande de dérogation mineure a pour effet de déroger aux dispositions du règlement de zonage numéro 167, dans une zone villégiature, relatives aux normes applicables aux puits d'alimentation en eau potable :

- Article 5.1.8, marge latérale à 5 mètres au lieu de 21.5 mètres.

• **232-2 route 105 – Garage Pierre Gorley**

La demande de dérogation mineure a pour effet de déroger à une disposition du règlement zonage numéro 167, chapitre VI, article 6.2.1.7.2 « Superficie d'occupation au sol d'un bâtiment principal

- Les propriétaires demandent un permis de construction afin d'agrandir le bâtiment principal, soit une superficie de 8,92 m²

Les dossiers de demande de dérogation mineure seront inscrits à l'ordre du jour de la séance du conseil du mercredi 4 novembre 2020, pour décision du conseil. En raison de la présente situation de Covid-19 la séance sera tenue à huis clos par visioconférence. Toute personne qui désire émettre un commentaire sur un des dossiers, peut le faire par courrier postal au 70, rue Principale, Messines (Québec) J0X 2J0 ou par courriel à : jsmith@messines.ca et ce, au plus tard le 4 novembre 2020, 10h00. Toute correspondance reçue dans les délais prescrits sera déposée auprès des membres du conseil, avant le traitement du dossier.

DONNÉ à Messines, ce 21^e jour d'octobre 2020.

Le directeur général
Jim Smith